L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. — Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 11 DECEMBRE 1860.

G. P. WEISSE — E. DUVERGNÉ — N. DUPOUR — S. HARDY — Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 11 DECEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

☞ On trouvera à la seconde page le BULLETIN COMMERCIAL, le MARCHÉ AUX BESTIAUX et le MOUVEMENT DU PORT.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. Ce paiement est payé.

Vente à l'enchère de ce jour.

Par R. B. Sykes, à l'entrepôt Rue de M. P. M. Tourné, rois Tchoupitoulas et Notre Dame—Cale Rie. Assez, à 10 heures, sur la Levée, entre les rues Lesdoyette et Grand —Farina, whisky et alcool; à midi, sur la Levée, en face du patenc No 41, Rue Dauphine—Plante Pomme.

Par R. H. Morphy, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 67—Papier à imprimer; au même endroit et à la même heure—Savon; à 12 heures, dans la rue Poydras, No 76—Farine, sucre, bacon, épaules et plats côtes.

Par E. Roger & Co, 49 et 47, Vieille-Levée—Marchandises à vendre. Assortiments, mouchoirs, broderies, rubans et marchandises sèches.

EUROPE.

Par le *Canadien* parti de Liverpool le 22 novembre et de Londonderry le 23 on a reçu les nouvelles suivantes :

Il y a eu le 21 novembre à Londres une grande agitation causée par la nouvelle que l'empereur Napoléon venait d'arriver en Angleterre et le fouler n'est pouvée avec abords du chemin de fer, mais on n'était qu'en faux bruit. L'impératrice Eugénie était à Edinbergh en Ecosse et elle devait aller rendre une visite au duc d'Hamilton.—Son retour à Paris était fixé au 10 décembre.

La situation financière à Londres a subi un important changement le 21 novembre. La banque d'Angleterre a prêté à la banque de France deux millions de livres sterling (50 millions de francs) en or sur dépôt de pareille valeur en argent. Cet arrangement a donné une grande animation aux fonds publics et les consolidés ont haussé de 1|2 à 3|4 pour cent.

L'article "*City*" du *London Times* exprime l'espoir que l'arrangement mettra fin aux fluctuations du marché monétaire et amènera une réduction dans les taux d'escompte de la banque. Le *Daily News* dit que l'opinion est en général favorable à la mesure, mais il met le public en garde contre un excès de confiance, et démontre que le retrait d'espèces continuant dans les deux pays, le soulagement temporaire ne sera obtenu qu'aux prix d'embarras plus considérables dans l'avenir. Le *Herald* s'envage la mesure que comme un palliatif. Le 21 il n'y a pas eu d'espèces réjouies de la banque. Sur le marché monétaire il y a une tendance à une plus grande aisance, on a pris de bonnes vs leurs au dessous du minimum de la banque. La demande d'escompte à la banque a été modérée.

A Paris la bourse était calme; le 3 pour cent a fermé à 70 f. 15 c.

La France a demandé des explications au gouvernement de Victor-Emmanuel pour savoir si les projets de Garibaldi sur la Venétie avaient sa sanction. Le plan attribué au libérateur est de débarquer sur la côte de la Dalmatie, de se jeter dans le Montenegro et d'y soulever les populations afin de forcer les Autrichiens à maintenir des forces considérables de ce côté, tandis que les Italiens attaqueront la Venétie.

On assurait que le gouvernement anglais a fait savoir à la France son intention de reconnaître le nouveau royaume d'Italie, et que Napoléon avait signifié qu'il y consentait aussi pourvu que cette reconnaissance fut retardée jusqu'à l'évacuation de Gaëte par le roi de Naples.

Le gouvernement italien réclame les canons pris sur les 16,000 napolitains désarmés sur le territoire papal. Une commission franco-italienne doit régler toutes les questions soulevées par l'entrée des troupes bourbonniennes dans les domaines de l'Eglise.

D'après un télégramme de Londres, on aurait commencé des négociations pour la cession de la Venétie.

L'impératrice d'Autriche est arrivée à Ply mouth et a reçu les honneurs dus à son rang. Elle devait partir le soir même pour Madère.

LE DRAPEAU DU SUD.—Tel est le titre d'un nouveau journal qui paraîtra prochainement à la Nouvelle-Orléans au moins deux fois par semaine. Il sera consacré à la défense des idées que soutient l'*Association des Droits du Sud* de la Louisiane. La rédaction en sera confiée à M. ALBERT FABRE, dont la plume exercée par quinze ans de travaux dans la presse Orléanaise ne saura manquer de donner une forme attrayante à l'exposé et à la défense des principes que doit représenter *Le Drapeau du Sud*. Notre nouveau confrère vient combler une lacune dans la presse française de la Nouvelle-Orléans et nous ne doutons pas du succès qui l'attend. Nous donnons plus ici à la lettre par laquelle M. A. Fabre nous prie d'annoncer l'apparition prochaine du *Drapeau*.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,

Veuillez, je vous prie, annoncer à vos lecteurs que le feuil paraîtra sous très peu de jours le premier numéro d'un journal politique rédigé exclusivement en français.

Ce journal s'appellera *Le Drapeau du Sud*. Il paraîtra deux ou trois fois par semaine et sera consacré à la défense des idées que soutient l'ASSOCIATION DES DROITS DU SUD DE LA LOUISIANE.

Me sera-t-il permis d'espérer, en vue des grands événements qui se préparent et de l'importance des discussions qu'ils ne peuvent manquer de soulever, que tous les partisans des principes que le *Drapeau du Sud* aura pour mission de propager et de défendre voudront bien contribuer à lui donner une circulation assez étendue pour défrayer au moins les frais d'impression et de distribution du journal? Le prix auquel je l'achèvrai de la livrer au public sera assez modique pour lui assurer un patronage que j'ose attendre de la bienveillance de ses futurs lecteurs.

J'ai l'honneur, &c., ALBERT FABRE.

MESSAGE DU GOUVERNEUR. — Nous avons reçu, hier soir à onze heures, une copie du message du gouverneur, que nous devons à l'obligeance du commandant de bateau à vapeur *J. M. Taylor*, arrivé de Bâton-Rouge dans la soirée. Nous le remercions de cette attention qui nous a mis à même de donner à nos lecteurs le texte du message tout en entier.

Dépêches Télégraphiques
TRANSCRITES A L'ABEILLE.

Session extraordinaire de la Législature de la Louisiane. — **Message du Gouverneur.** — **Convention d'Etat.** — **Organisation d'un corps de Volontaires.**

Baton Rouge, 6 déc.—*Chambre.* Soixante et un membres présents. MM. T. E. Adams et Arthur Arroyo ont prêté le serment. Ils remplissent les vacances occasionnées par la mort de MM. G. B. Miller, de St-Martin et J. J. Lamothe de la Nouvelle-Orléans.

Une résolution a été présentée pour que la Chambre n'emploie aucune personne de couleur pour quelque office que ce soit. Cette résolution a été déposée. L. Brasil, d'Iberville, a dit qu'il représenterait cette question au temps opportun, elle a été immédiatement déposée.

Un comité a été nommé pour informer le gouverneur que les deux Chambres étaient prêtes à recevoir son message. On a ordonné que le message serait imprimé et tiré à cinq mille exemplaires, moitié en anglais et l'autre moitié en français.

Un autre comité a été nommé pour informer le Sénat, qui a été informé que les deux Chambres étaient prêtes à recevoir son message. Le gouverneur a informé le Sénat qu'il avait reçu une communication du président de la Convention, qui a été présentée à la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane en assemblée générale, que le comité réuni dès deux Chambres prépare actuellement à la législature un rapport sur les mesures à prendre pour l'organisation d'un corps de volontaires pour l'Etat.

Le rapport des auditeurs a été lu et renvoyé devant un comité.

M. Lamothe d'Orléans, a présenté la résolution que le gouverneur convoque une Convention d'Etat à Baton Rouge, le 28 janvier prochain, ou plus tôt si la marche des événements requère une action différente de la part de la Louisiane.

Le préambule de la résolution donne pour raisons suffisantes, l'élection de Lincoln, l'hostilité du Nord, son manifeste de liberté, etc., etc.

Une allocation de $50,000 a été votée pour subvenir aux dépenses de cette session entre de la législature et $750 pour défrayer les électeurs présidentiels.

La Chambre est ajournée jusqu'à demain, à midi.

Le Sénat a fait de la Convention a été présenté par M. Taylor et référé au comité conjoint M. Gardere a offert un bill pour l'organisation d'un corps militaire pour l'Etat et qui a égard à son équipement, etc., etc. Renvoyé devant le comité conjoint.

De Delozy. Un bill soumettant la proposition d'appeler une Convention du peuple, renvoyé devant le comité conjoint.

M. Moore a présenté un préambule et des résolutions affirmant les droits des Etats qui ont ratifié la loi des droits esclavs fugitifs de voter par un président de l'Union, à la nouvelle de la mort de l'hon. J. L. Sterling, les sénateurs Philips et Taylor ont prononcé des éloges funèbres.

Le sénat s'est ajourné à demain à 10 heures.

Emot dans le Cabinet.

Washington, 9 déc.—Le bruit circule que le cabinet délibère sur des nouvelles émouvantes dernièrement reçues d'un ambassadeur inconnu, qui ont causé ici une grande émotion.

Sentiment de Conciliation.

New-York, 10 déc.—Le correspondant du *Herald* à Washington dit que le sentiment de conciliation augmente de plus en plus. On rapporte que Jefferson Davis a reçu une dépêche de M. Lincoln disant qu'il se prépare à la publication d'une lettre qui donnera entière satisfaction au Sud.

Démissions d'officiers fédéraux.

Washington, 9 déc.—Le commodore Shubrick a préparé sa démission pour être envoyée le jour de la sécession de la Caroline du Sud d'avec l'Union fédérale.

Le capitaine Ingraham se retirera également à la même occasion.

Lettre aux Georgiens par l'honorable Howell Cobb.

Washington, 10 déc.—L'hon. Howell Cobb, secrétaire du Trésor, a terminé sa lettre aux Géorgiens, qui contient les mêmes idées qui, pendant une longue existence, ont toujours cheri et vénéré le gouvernement avec une ferveur presque religieuse, sont poussés à envisager sa destruction comme le Constitution est le seul lien de l'Union. Mais si le peuple du Nord ne doit la respecter ou lui obéir que lorsqu'elle s'accorde avec leurs opinions libératrices ou protège leurs intérêts—si on nous assigne dans la pratique la position d'inférieurs, lorsque la lettre et l'esprit du contrat est quelque chose qui nous sommes dans être opprimés et dépouillés de notre propriété et conduits tyrannique par un gouvernement brutal, et si on s'attend à ce que nous nous soumettions parce que l'outrage est commis avec des formes légales, alors il vaut mieux que nous nous retirions d'une association qui n'aura de nous profiter par la perversion de son but originaire.

Afin, donc, que la position et la ligne de conduite à suivre dans ce cas soient clairement définies, je ne doutons pas de succès qui l'attend. Nous donnons plus ici à la lettre par laquelle M. A. Fabre nous prie d'annoncer l'apparition prochaine du *Drapeau*.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,

Veuillez, je vous prie, annoncer à vos lecteurs que le feuil paraîtra sous très peu de jours le premier numéro d'un journal politique rédigé exclusivement en français.

Ce journal s'appellera *Le Drapeau du Sud*. Il paraîtra deux ou trois fois par semaine et sera consacré à la défense des idées que soutient l'ASSOCIATION DES DROITS DU SUD DE LA LOUISIANE.

Me sera-t-il permis d'espérer, en vue des grands événements qui se préparent et de l'importance des discussions qu'ils ne peuvent manquer de soulever, que tous les partisans des principes que le *Drapeau du Sud* aura pour mission de propager et de défendre voudront bien contribuer à lui donner une circulation assez étendue pour défrayer au moins les frais d'impression et de distribution du journal? Le prix auquel je l'achèvrai de la livrer au public sera assez modique pour lui assurer un patronage que j'ose attendre de la bienveillance de ses futurs lecteurs.

J'ai l'honneur, &c., ALBERT FABRE.

MESSAGE DU GOUVERNEUR. — Nous avons reçu, hier soir à onze heures, une copie du message du gouverneur, que nous devons à l'obligeance du commandant de bateau à vapeur *J. M. Taylor*, arrivé de Bâton-Rouge dans la soirée. Nous le remercions de cette attention qui nous a mis à même de donner à nos lecteurs le texte du message tout en entier.

Ils avaient pas besoin de l'esclavage comme système de travail et ils l'abolirent dans leurs limites. Ils furent poussés à cela non par des considérations de nature philanthropie, comme le prétend la clique hypocrite d'aujourd'hui, mais simplement et exclusivement par respect pour leurs intérêts matériels. D'autres, Etats situés dans un climat plus près des tropiques et ayant un sol adapté à la culture de produits qui ajoutent au bonheur et augmentant la richesse du genre humain, ont gardé l'esclavage, parce que l'expérience pratique a démontré qu'il est utile, profitable et essentiel.

Tandis que, cependant, la grande lid de la sécessité et de la convention a conduit les changements dans les deux systèmes de travail, nous n'avons pas méconnu l'aspect moral et social de la question. Des hommes d'intelligence—des publicistes, des moralistes et des hommes d'Etat, —entreprès ont exposé l'existence de l'esclavage parmi nous, par le motif de l'inexorable nécessité, et ont rendu devant la défense de leurs concitoyens que le retenaient. Mais quand l'abolitionisme, enhardi par sa force croissante, a commencé à attaquer notre système de travail comme un péché et un crime, les aspects moraux et religieux de la question sont devenus prédominants. Nos recherches, et le résultat a été une justification complète de notre institution et une correction des erreurs populaires à son sujet. Nous avons décidé de la conserver, et nous croyons que tous jusqu'au jour où les mêmes circonstances en retireraient des bénéfices.

Les Etats qui n'ont pas d'esclaves s'en sont débarrassés, et nous ne nous sommes pas plaints. Ils ont exercé leur jugement et ont satisfait leur désir par cet acte. Mais ces Etats ont non seulement résolu qu'ils n'auraient pas l'esclavage eux mêmes, mais ils ont déclaré qu'aucune souveraineté nouvelle dans la sphère de leur influence ne l'aurait, et qu'aucun sol nouveau ne serait traité par ce moyen. Si ces mêmes Etats avaient eu le pouvoir de nous exclure, alors il vaut mieux que nous nous retirions d'une association qui n'aura de nous profiter par la perversion de son but originaire.

Afin, donc, que la position et la ligne de conduite à suivre dans ce cas soient clairement définies, je ne doutons pas du succès qui l'attend. Nous donnons plus ici à la lettre par laquelle M. A. Fabre nous prie d'annoncer l'apparition prochaine du *Drapeau*.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,

Veuillez, je vous prie, annoncer à vos lecteurs que le feuil paraîtra sous très peu de jours le premier numéro d'un journal politique rédigé exclusivement en français.

Ce journal s'appellera *Le Drapeau du Sud*. Il paraîtra deux ou trois fois par semaine et sera consacré à la défense des idées que soutient l'ASSOCIATION DES DROITS DU SUD DE LA LOUISIANE.

Me sera-t-il permis d'espérer, en vue des grands événements qui se préparent et de l'importance des discussions qu'ils ne peuvent manquer de soulever, que tous les partisans des principes que le *Drapeau du Sud* aura pour mission de propager et de défendre voudront bien contribuer à lui donner une circulation assez étendue pour défrayer au moins les frais d'impression et de distribution du journal? Le prix auquel je l'achèvrai de la livrer au public sera assez modique pour lui assurer un patronage que j'ose attendre de la bienveillance de ses futurs lecteurs.

J'ai l'honneur, &c., ALBERT FABRE.

MESSAGE DU GOUVERNEUR. — Nous avons reçu, hier soir à onze heures, une copie du message du gouverneur, que nous devons à l'obligeance du commandant de bateau à vapeur *J. M. Taylor*, arrivé de Bâton-Rouge dans la soirée. Nous le remercions de cette attention qui nous a mis à même de donner à nos lecteurs le texte du message tout en entier.

MES SAGE DU GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE.

Messieurs du Sénat et de la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.—J'ai réuni vos honorables assemblées à cette époque insolite pour prendre en considération l'état de nos relations présentes avec le gouvernement fédéral, avant que le contrôle de ce gouvernement ne soit remis entre les mains d'un parti dont les principes avowés sont en antagonisme avec les intérêts, la dignité et la prospérité de la Louisiane.

Les circonstances réclament une délibération grave, une constitution sage, un jugement froid et une action virile.

Il vous appartiendra de décider si l'importance qu'elles ont jusqu'ici fait l'assemblée du peuple par ses délégués en convention extraordinaire pour déterminer, en cette capacité souveraine, la conduite à appliquer aux maux existants. Nous n'avons jamais eu plus besoin de la protection et de la sage inspiration de cette divine Providence, dont les Etats comme les individus doivent invoquer l'aide et l'influence.

Il vient d'arriver un événement de la plus haute importance pour le peuple de tout le pays et particulièrement pour cette Etat. Mr. Abraham Lincoln et Hannibal Hamlin ayant reçu l'endossement du parti politique qui s'intitule républicain et dont le principe fondamental est une hostilité avouée et fanatique à l'esclavage, qui était dès vue deux fonctions les plus élevées de notre gouvernement fédéral, par un vote purement sectionnel, et ses négrie des vives prétentations de l'autre section — qui avait nommé que cette élection serait considérée comme la preuve d'un dessein arrêté d'obtenir des pouvoirs du gouvernement au détriment immédiat et pour la destruction finale de son institution particulière. Il y a trente ans, l'expression publique des opinions que professent aujourd'hui ces deux hommes, dans toute partie du pays sauf la Nouvelle Angleterre, aurait vaincu à coup qui les aurait frappés d'un effroi immédiat prompt et ignominieux. Le représentant de ces opinions, choisi comme l'instrument de leur mise en pratique dans l'administration du gouvernement national, est sur le point d'occuper le fauteuil de Washington. Tant a été le changement, qui est opéré dans le sentiment public dans les Etats libres du même Confédération sur une question vitale pour nos intérêts, et enchantée à toutes les manifestations de notre système social.

Je ne sens ému à la grandeur de la question, qu'en appelé à résoudre notre état dans cette crise. Il est toujours admirable d'édifier spéculativement et bien proportionné, construit par les mains de nos pères, d'une Union d'Etats, sous des sauvegardes fournies par une Constitution adaptée aux besoins de l'âge dans lequel elle a été faite, de ne sans attaché avec une ardente affection au gouvernement, sous lequel nous avons de grandes et prospères et si grands, et j'ai essayé de rapporter la conviction que les événements m'ont imposée, que le gouvernement va être perverti pour servir à des desseins que n'ont jamais eu en vue ses fondateurs, que l'Union est rompue en esprit par la destruction, sinon de l'égalité des Etats qui la composent, et les formes de la Constitution invoquées pour marquer l'accomplissement d'outrages sur les droits de quelques unes des conventions qui l'ont formée.

L'esclavage existait dans les colonies dans l'ère révolutionnaire, et dans tous les Etats jusqu'au, quand la Constitution a été formée. Son existence a été reconnue dans cet acte puisqu'il en fait la base de la représentation dans la Chambre populaire de la Législature Nationale. Le matériel a été protégé par une affirmation que personne de son état ne comme citoyen d'un Etat de ne faire "Etrier" une machine théorique dans un autre Etat. Les Etats souverains ont toujours le droit de faire, à ce moment, en dit son gardé de l'engagement, y a eu d'une ou de deux de la société—au des avantages offerts par l'Etats et les autres traitant en plus grand nombre, et, et pense que l'Union ne peut plus d'une façon permanente pour assurer leur adhésion à cette Union que tout le monde abre croyait de "Un propriété générale". Au bon de quelques les Etats qui avaient un dessus pas [illegible] et ont cédé trouvèrent qu'ils [illegible]

☞ Pour plusieurs chapitres des dates [illegible] [illegible] Pennsylvanie [illegible]

Lettre du Président du Mexique
AU DOYEN GÉNÉRAL A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

La lettre que le commodore Rebiaud, Chargé d'Affaires du Mexique à la Nouvelle-Orléans a publiée dans le *Picayune* et l'*Abeille* du 1er décembre en réponse aux questions qui lui avaient été adressées par plusieurs citoyens influents, a été reçue à Vera Cruz où elle a produit un excellent effet, comme on le verra par la lettre suivante :

Vera Cruz, 6 décembre 1860.

A M. François Reibaud—

Cher monsieur—Je vous remercie de l'article que vous avez publié et dans lequel vous présentez si fidèlement l'état de la même nouvelle-Orléans en réponse aux questions qui lui avaient été adressées par plusieurs citoyens influents. Votre lettre a paru fort à propos et produit un excellent effet dans les circonstances actuelles.

Je n'ai rien à ajouter au contenu de l'imprimé que je vous envoie. Les forces de Juarez sont déjà arrivées dans la vallée de Mexico, et elles ne s'emparent point de la capitale dans le courant de ce moisci, elles l'occuperont bien certainement en janvier prochain.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération très distinguée.

BENITO JUAREZ.

Nous renvoyons nos lecteurs à une autre partie du journal pour les nouvelles du Mexique reçues par le *Tennessee*.

HAVANE.—Le steamer *Bienville* parti de New-York le 1er et de la Havane le 7 est arrivé hier à une heure du matin.

L'*Empire City*, parti de New-York le 30 novembre et de la Havane le 17 est arrivé hier à midi, avec $104,000 pour S. de Vizcarra de Cis., $12,200 pour Castillo et Harispe et $6,920 pour Jose Savatee.

Il n'y avait rien de nouveau à la Havane. Les frets étaient lourds, l'argent difficile, et le change à des taux irréguliers de 4 à 15 pour cent de prime pour le Nord et le Sud des Etats-Unis; les *sterling* étaient à 15 pour cent de prime.

COMMISSAIRES DU MISSISSIPPI.—*Le Vicksburg Sun* annonce que le gouverneur Pettus du Mississippi, a nommé les commissaires suivants auprès de différents Etats du Sud; C. E. Hooker auprès de la Caroline du Sud, Col. George R. Fall, auprès de l'Arkansas, Wharton auprès de Tennessee, Wirt Adams auprès de la Louisiane. Il a été nommer le 7 des commissaires près des autres Etats du Sud.

TOUT LE VOTE DE LA VIRGINIE, POUR BELL.—Les six électeurs Breckinridge ont refusé de prêter des irrégularités dans l'octographe des noms et de la rigueur de la loi, et ils ont refusé de voter. Leurs places ont été remplies et les quinze votes de la Virginie ont été donnés pour Bell et Everett.

MOUVEMENT DES ETATS FRONTIERES.—Le gouverneur Letcher doit envoyer à la Caroline du Sud une commission qui se composera, dit-on, de l'ex-président Tyler, du sénateur Hunter et de W. C. Rives, pour engager cet Etat à rentrer en séparation.

Le gouverneur du Kentucky va, assure-t-on, en faire autant et envoyé comme commissaires MM. Breckinridge, Joe Guthrie et Crittenden. Cet exemple sera probablement suivi par la Caroline du Nord, le Tennessee et le Maryland.

VETERENTS POUR HOMMES.—On trouvera au palais de fer de la place d'Armes, du Camp, de MM. A. Monroe & Cie., un immense assortiment d'habillements confectionnés de tout genre et pour toutes les tailles aux prix les plus modérés. Pouvoir s'habiller de neuf des pieds à la tête sans dépenser beaucoup d'argent est un avantage précieux par le temps qui court. Petits et grands feront bien d'en profiter.

THEATRE DE L'ORÉANS.—Ce soir, on jouera la *Favorite*, avec MM. MATHIEU, MELCHIEDECH, VANLAIR et MLE LACOMBE.

Après demain, jeudi, première représentation du *Bijou Perdu*, opéra comique en trois actes, musique d'Adolphe Adam.

CHRONIQUE LOCALE.

Encore un autre.—Il ne trouvait, sur ses dix boisons entrée dernièrement dans notre port, un vieillard de soixante à soixante-dix ans, ayant les mêmes idées et le langage d'un parfait gentilhomme. Sa charmante politesse lui a toujours accusé avec sagesse, son arbitrés avaient eu un succès fou auprès des dames dont il était devenu le favori; son âge et sa figure vénérable inspiraient une confiance telle que personne n'est songé à se méfier de lui.

A l'arrivée du steamboat, les musiciens le remercient avec effusion de s'être montré aussi galant envers les ladies, celles-ci lui prodiguèrent leurs plus aimables sourires et l'invitèrent à venir leur faire visite. Le vieillard se garda bien d'y manquer, son but était atteint. Jeudi, soir, il se présente chez des dames ignorant ce même soir qu'il y a rendez-vous au théâtre; (ah ça, *but, but!* Accepté. Notre homme d'approche d'une jeune veuve, rotisans avec elle une conversation qui devient de plus en plus animée, le vieillard gesticule et laisse voir un magnifique diamant qui brille à son doigt, "*splendid madam!* s'écrie la veuve, permettez-moi de l'examiner; la dame lui passe le bijou, le colonel s'exécute devant cette merveille, puis passe tout naturellement sur le canapé, à l'adoration d'une autre beauté. La veuve voulut montrer sa mémoire, mais elle en avait perdu la clef! "un peu de patience, dit le vieux barvid, demain soir, je la laisserai chez un horloger et je vous le rapporterai en sortant pour me présenter ici pour vous accompagner au théâtre." La veuve lui remit la montre et le chaîne à laquelle étaient attachés deux bijoux.

Huit heures et demie sonnent et pas de colonel. Les ladies s'inquiètent, murmurent, expriment la crainte qu'il ne lui arrive quelque chose. Le fiacre se cherche, interrogé, on apprend que le fiacre a été chercher un autre, et que le colonel, ayant reçu un billet, a dû partir en toute hâte. Enfin, on apprend que le colonel a été arrêté par le police, elle aime mieux attendre pour le quart d'heure. Elle attendra!

Première Cour—Anthon Delpit et José Serrano alias Pepe Malagano, accusés de meurtre, ont comparu hier devant le juge Hunt et se sont déclarés innocents.

Richard Dalepratty, accusé d'assaut à main armée, avec intention de tuer, a été acquitté.

Charles et Mary Walt ont été déclarés coupables d'vol et batterie.

L'Avocat du District n'a pas trouvé bien à poursuivre les personnes suivantes: Patrick E. Kelly et Ann Kelly, accusés d'assaut avec intention de tuer, Pierre Lotecle, accusé d'assaut avec intention de tuer; Mishen Hughes, accusé de tentative de meurtre; Rodolph Gerhardt et William Sabin, accusés d'assaut et batterie.

Recorder Bizeche.—Thos Mullin alias Nicholas Malloy, a été condamné hier devant le Recorder Bizeche sous prévention de tentative de meurtre sur la personne de John Mc Leon. Colei-ci déclare que manœuvré, entre dix et onze heures dans la rue Poydras, entre nos 36, par Mlle. —L'accusé rentrera en prison en attendant l'interrogatoire.

Ophelia Garcia, c. c., a été envoyée devant la Prison Cour de Police pour avoir assailli Adèle Poppe dans la rue St-Pierre.

Mexique.

Par le *Tennessee* arrivé hier matin de Vera-Cruz, nous avons reçu nos lisses de journaux mexicains jusqu'au 17 courant pour Vera-Cruz. Dans le *Trait d'Union* du 1er décembre nous trouvons un résumé des événements de décembre et un exposé de la situation dont nous reproduisons les passages principaux :

Le 14, la capitale a été déclarée en état de siège; le 17, M. Miramon a publié un manifeste décourageant, dans lequel il proclame à la fois l'impossibilité de la résistance et le devoir de continuer de défendre à toute extrémité. Ce document maladroit a produit le plus triste effet.

Le gouverneur de Mexico a été complètement démoralisé; des corps entiers, leurs chefs en tête, désertent à tous moments et vont se joindre aux constitutionnels qui occupent sur le pla. Jesus. Une légion d'hommes, formée de chefs et d'officiers sans emploi, a été créée pour surveiller les soldats. M. Miramon a donné l'ordre de concentrer toutes les forces de la division dans la capitale; tous les autres points ont été abandonnés. Cette concentration se fait avec la plus grande difficulté. Le général Vicario, qui était à Iguala avec 1,400 hommes voulait attaquer Cuernavacas, pour ouvrir le chemin de Mexico; il fut repoussé avec perte, et obligé de se replier sur Cuernavacas. Le général Osiorio, d'Orienta, que commandait M. Robles a été envoyée à Puebla et à Perote pour en retirer les garnisons et les ramener à Mexico, immédiatement, mais avoir pu se rendre à Perote. Celle de Tolucas est rentrée dans la capitale avec son chef, M. Benito Aguilar.

Toutes ces forces réunies ne pourront faire un total de plus de sept à huit mille hommes, avec 75 à 80 pièces de canon; on ne peut compter sur aucune bataille sérieuse. Dans chacun des corps ne cherche que l'occasion de déserter. Serait-elle sûre, d'ailleurs, qu'elle serait insuffisante pour couvrir tous les points à défendre. L'opinion presque unanime des habitans est contraire aux défenseurs de la place; les objets de première nécessité étaient déjà à des prix très élevés; on redoute une disette très prochaine, et depuis trois jours la *pulque* manquait! grand sujet de mécontentement pour la haute classe.

Dix mille constitutionnalistes environ sont rangés sur le plateau de Mexico, y compris la division d'orient, commandée par M. le général Parrodi. Ce dernier a 10,000 hommes qui déjà, par le fait, commencé le siége de la capitale, qu'ils investissent presque de tous côtés. Les différents chefs ne cessent de faire des sorties et enlevant, par la force, tout ce qu'ils trouvent dans les hacienda des environs.

Le moral de l'intérieur commence à paraître aux mouvements, cependant, n'ont pas été aussi rapides qu'on aurait pu le désirer. Elle commencera, suivant les calculs qui nous sont connus, environ 25,000 hommes et un formidable train d'artillerie. Ces 25,000 hommes une fois réunis aux 10,000 qui sont déjà dans la plateau. Mexico se verra assiégé par 35,000 hommes avec près de 200 pièces de canon. Nos correspondans ont peine à croire que l'on résiste, lorsque les préparatifs de défense que l'on fait, mais telle n'est pas notre opinion; il y a, dans le sein de la capitale, le foyer même de la résistance, et nous pensons que les plus grièvement compromis dans les excès de la réaction, et les chefs constitutionnalistes ne voulant entrer dans aucun arrangement, ils ne pourront compter que le peuple leur désoppile.

Toutes les forces antiégoistes ne seront réunies, sous le nom de la place, que le 15 décembre. Les opérations ne commencerons sérieusement les opérations du siége.

Telle est la situation militaire. Passons à d'autres sujets.

Le *Trait d'Union* après avoir raconté le vol commis par Marquez et Miramon de $660,000 déposés à la légation anglaise et appartenant aux détenteurs des bons ajoute que Robles, trois autres généraux et 27 officiers ont donné leur démission. Les représentants des puissances étrangères étaient réunis à Jalapa, et M. Dabois de Saligny, ministre de France, est parti de Mexico le 4 décembre pour n'y rendre aucun.

Le gouvernement constitutionnel, maître de tout le territoire de la République, même la capitale et Puebla, ne se trouvant pas à tomber en son pouvoir, c'est comprend de vouloir dans l'application de la Constitution, en convoquant, le 1 du courant, tous les collèges électoraux pour la nomination des Députés au Congrès, de Président et des Magistrats de la Cour Suprême de Justice. Les élections primaires auront lieu le premier dimanche de janvier 1861; les électeurs secondaires se réuniront le troisième dimanche du même mois, elle nouveau Congrès de l'Union se réunira le premier dimanche de février, à Mexico, et la capitale est affranchie de la domination cléricale, ou, dans le cas contraire, sur le point que désignera opportunément le gouvernement.

On sait qu'après l'occupation de la capitale de San Luis à la Laguna Seca, M. Santos Degollado avait consenti à restituer, sur les fonds de cette conduite, aux Anglais seuls, une somme de $180,000. Cette somme est arrivée à Tampico, en compagnie du général anglais à Mexico, M. P. Glennie; mais, sur la réclamation des intéressés, et par ordre du gouvernement constitutionnel, elle a été déposée, dans le port, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur sa destination définitive. Le ministre de France à Tampico, M. Charles de Saint Charles, demande que ces $600,000, au lieu d'être remboursés aux Anglais seuls, fussent répartis au prorata entre tous les négociants qui ont vu leurs déposé des fonds à la conduite. Cette affaire, toute de pure somme administrative, est devenue plus tard, judiciaire; le juge de district a ordonné la répartition au prorata entre tous les créanciers. Les négociants du port a été nommés pour faire cette opération, sur le vu des documents produits par les réclamants, et, malgré la vive protesta. Mlle Jesus Degollado, le 20 novembre, à 10 heures midi à 4 heures précises. Le convoi partira de la rue de Chartres, No 210, entre Madison et Damaine.

☞ L'organisation de la femme est toujours sublime, elle est toujours prête à dévouement d'autre chose au moment ainsi avoir à faire qu'exige la maternité. Des milliers de jeunes et belles femmes se souffrent ici tous les ans. La célèbre Mme Lamarque de Hostetter est venue en aide qu'à ces milliers de jeunes femmes de jeune organisation. On s'emploie avec le plus grand succès dans toute la République et les propriétaires en ont reçu des éloges de toutes parts. L'Amer de Hostetter est d'un goût agréable, elle ne nuit pas à l'estomac et ne rend pas constipant. Elle ne nuit que gêne à lui les femmes peuvent braver les fatigues et souffrir sans bienfaisant.

A vendre par les Droguistes. déc 10—4f.

ON DEMANDE

DEUX PROFESSEURS
PARLANT FACILEMENT
L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS.

11déc—1

ATTENTION.

VENTE SANS RÉSERVE.

☞ Marchandises neuves et authentiques. Le soussigné particulier des acheteurs est appelé à la vente publique de 500 caisses de sucre de chaux gêtes et sandrinnes, qui sera lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin de Tracas de E. Roger & Co Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. Conditions libérales à la vente.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur le fait que les marchandises de E. Roger & Co. sont vendues, ce matin, à 10 heures, dans la rue Poydras, No 76.

Marchandise avariée.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises avariées, pour le compte qui le appartiendra, aujourd'hui, à 10 heures, au magasin de E. Roger & Co. Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.—Conditions comptant.

LE PEUPLE PEUT AVOIR DES

Vêtements et de la Lingerie

AU
MAGASIN-PALAIS
DE
ALFRED MUNROE & Co.,
Bâtisse Story,

A l'encoignure des rues Camp et Commune.

Les nouveaux, en s'adressant à cet établissement, verront de suite que nous maintenons notre réputation de marchands de

Bons articles à bon marché,

à des prix aussi bas que les plus économes pourront en trouver.

Nous faisons non pas d'après l'état des affaires.

NOTRE STOCK

D'HABILLEMENTS D'ENFANTS

est un peu trop fort pour notre satisfaction.

Nous invitons donc tous ceux qui désirent être satisfaits de leurs achats, à venir l'examiner

CHEMISES PATENT YOKE,

De différentes grandeurs, et garanties.

MALLES, VALISES ET SACS DE VOYAGE.

MALLES DE VOYAGE, fines et communes.

BELLES VALISES DE VOYAGE.

SACS, PARAPLUIES, &c., &c.

ALFRED MUNROE & Co.,
Bâtisse Story,
Encoignure Camp et Commune

11 déc—11,13,15

BON MARCHE, MEILLEUR MARCHE

LE MEILLEUR MARCHÉ!

THEO DANZIGER,
Encoignure des rues Royale et de Philippe.

VIVE LA CONCURRENCE!!!

AVANT reçu de Paris, par l'Arago, arrivé du Havre, de nouvelles marchandises qui sont en retard, elles seront en vente ces jours-ci. Ce sera un GRAND SACRIFICE. Voici une excellente occasion pour acheter des ARTICLES FRAIS, aux PRIX DE PARIS.

Les dames et les marchands sont invités à venir les examiner et s'assurer qu'on n'y journée offert d'aussi bon marché.

COLS CRUCHET à 61 c. 50, valant $3 50.
BÉRÉLLES à 37 cents, valant $1 25.
FOULT DE SOIE noir, toutes couleurs, à 61 c. 50, valant $1 50.
ROBES DE BAL à 95 c. 50, valant $12 50.
Et tous les autres articles en proportion.
1000 COLS CRUCHET à 19 cents.
Un grand nombre d'autres articles. 11déc—2f

Bonnets au pouvoir, débutage
Chez G. B. LEFEVRE & Co.,
174 rue Royale.

REÇU par le steamship Bienville, de New-York: 20 grosses de rubans pour chapeaux, dernière nouveauté, depuis 25 cents jusqu'à 61 c. 50
400 bottes de fleurs pour coiffes, de 50 cents la botte.
Coiffures et de la plus grande richesse, toute nouveauté.
Un magnifique assortiment de fleurs velours et satin, de toutes couleurs.
Aigrettes et bouquets de mariée.
Etoffes, broderies et ornements or.
Aigrettes pour coiffures de dernier goût.
Plumes noires et blanches.
Bluettes de deuil en jais, montures or.
Bonnets de deuil, crêpe, voiles, ceintures.
Robes à volants.
Jeux de boîtes, chapeaux et dentelles, &c. &c.